

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^{ts} : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^{ts} : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

DE CAHORS A LIBOS.

Tableau 1	Omnibus mixte.	Poste mixte.	Omnibus mixte.
Cahors. — Départ . . .	6 h 35 ^m	4 h 4 ^m	5 h 50 ^m
Mercuès	6 49 ^m	4 19 ^m	6 6 ^m
Parnac	7 4	1 32	6 19
Luzech	7 9	1 40	6 28
Castelfranc	7 22	1 55	6 44
Puy-l'Évêque	7 34	2 7	6 58
Duravel	7 45	2 17	7 8
Soturac-Touzac	7 55	2 27	7 18
Fumel	8 6	2 39	7 32
Monsempron-Libos Ar.	8 12	2 45	7 40
PARIS. — Arrivée . . .	11 46 ^m	4 18 ^m	2 49

DE LIBOS A CAHORS.

Tableau 2	Poste mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
PARIS. — Départ . . .	2 h 30 ^m	9 h 50 ^m	7 h 30 ^m
Monsempron Libos—Dép	8 40 ^m	3 5	8 55 ^m
Fumel	8 48 ^m	3 15	9 3
Soturac-Touzac	9 1	3 28	9 16
Duravel	9 10	3 38	9 26
Puy-l'Évêque	9 19	3 48	9 36
Castelfranc	9 34	4 5	9 52
Luzech	9 47	4 19	10 6
Parnac	9 57	4 30	10 17
Mercuès	10 9	4 43	10 29
Cahors. — Arrivée . . .	10 25	5 4	10 47

DE CAHORS A MONTAUBAN

Tableau 1	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
Cahors. — Départ . . .	4 h 40 ^m	10 h 35 ^m	5 h 20 ^m
Sept-Ponts	4 50 ^m	10 45 ^m	5 31 ^m
Cieurac	5 6	11 1	5 49
Lalbenque	5 15	11 10	5 57
Montpezat	5 28	11 23	6 10
Borredon	5 58	11 53	6 42
Caussade	6 9	12 8	6 56
Réalville	6 19	12 22	7 8
Albias	6 27	12 33	7 18
Fonneuve	6 36	12 45	7 28
Montauban. — Arriv.	6 48	1 2 ^m	7 45
TOULOUSE. — Arriv.	8 25	2 45 ^m	9 41

DE MONTAUBAN A CAHORS

Tableau 2	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
TOULOUSE. — Dép.	5 h 14 ^m	» »	13 h 14 ^m
Montauban. — Départ.	7 25 ^m	10 h 35 ^m	4 50 ^m
Fonneuve	7 40	10 49 ^m	5 10
Albias	7 51	10 58	5 23
Réalville	8 3	11 7	5 38
Caussade	8 17	11 19	5 56
Borredon	8 35	11 36	6 20
Montpezat	9 15	12 10	7 11
Lalbenque	9 41	12 28	7 41
Cieurac	9 53	12 38	7 54
Sept-Ponts	10 9	12 51	8 12
Cahors. — Arrivée . . .	10 18	12 59 ^m	8 22

Cahors, le 6 Février.

NOUVELLES POLITIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 4 février 1886.

LES DIAMANTS DE LA COURONNE

L'ordre du jour appelle la discussion sur le projet relatif à l'emploi du produit de la vente des diamants de la couronne.

M. le comte de Lanjuinais. — Je ne crois pas que la droite attache une grande importance à cette proposition. Quand, dans un avenir prochain, comme je l'espère, la France pourra se débarrasser de la République... (Violentes interruptions à gauche, tumulte prolongé.)

M. le président. — Je ne puis permettre un langage factieux. Monsieur de Lanjuinais, je vous rappelle à l'ordre.

Cris à gauche : La censure ! la censure !

La séance est interrompue pendant plus de vingt minutes.

M. le président. — J'ai seul la police de l'Assemblée. J'appliquerai le règlement quand il en sera temps. (Interruptions à gauche, bruit.) J'ai autant que personne le souci du respect qu'on doit à la République. On pourra juger. (Nouvelles interruptions à gauche.)

Cris : La censure !

M. le président. — Je n'ai encore jamais censuré personne. Je dois essayer d'éviter cette rigoureuse extrémité. (Très bien ! très bien !)

M. le comte de Lanjuinais. — Je croyais, même sous la République, avoir le droit d'espérance. (Applaudissements à droite, interruptions à gauche.)

M. Tony-Révillon. — Descendez de la tribune ! vous ne parlerez pas !

A gauche : Non ! non ! (Tumulte indescriptible.)

M. le président. — Au nom de la dignité de la Chambre, j'invite les interrupteurs à cesser ce tumulte scandaleux. (Applaudissements à droite.) Je les y invite au nom de la dignité de l'Assemblée. (Très bien ! très bien !)

M. Ballue. — Je demande la parole pour un rappel au règlement.

M. le président. — La parole ne peut être don-

née à personne en ce moment. Il faut respecter la liberté de la tribune. (Tumulte à gauche.)

La séance est encore interrompue.

M. le président. — Actuellement le tumulte ne s'adresse pas à l'orateur qui est à la tribune, mais bien au président lui-même. (Nouveau bruit à gauche.)

M. le comte de Lanjuinais. — Ce n'est pas l'aliénation des diamants de la couronne qui empêchera le retour de la monarchie. (Interruptions à gauche, vifs applaudissements à droite.)

D'ailleurs, on n'a pas actuellement l'emploi de ces diamants. Je ne crois pas que le régent puisse figurer sur le chapeau haute-forme de M. le président de la République. (Rires à droite.)

Cris à gauche : La censure.

M. Ballue. — Vous n'avez pas osé dire devant vos électeurs que vous poursuiviez le renversement de la République.

M. Cassagnac. — Je ne m'en suis pas caché.

M. le duc de Larochehoucault. — Si nous ne l'avions pas dit nous ne serions pas ici.

M. le comte de Lanjuinais. — Le moment n'est pas favorable pour une vente de diamants. Quant à l'emploi de cette vente, si l'on veut créer une caisse de retraite pour les ouvriers, ce n'est pas par millions, c'est par milliards qu'il faudrait compter.

Il n'y aurait qu'un moyen de rendre la prévoyance obligatoire, ce serait l'assurance par l'Etat ; mais elle serait contraire à la liberté. Mieux vaudrait supprimer l'impôt qui frappe les assurances sur la vie.

En résumé, je conclus au rejet de la proposition. (Applaudissements prolongés à droite.)

Cris à gauche : La censure !

M. le président. — M. Ballue a la parole pour un rappel au règlement.

M. Ballue. — Ma déclaration n'a aucun caractère d'hostilité contre M. le président ; mais elle doit être entendue. On ne peut insulter la République. M. de Lanjuinais a tenu à la tribune un langage qu'il n'a pas tenu à ses électeurs.

M. le comte de Lanjuinais. — Si je suis ici, c'est que je suis royaliste et parce que j'ai dit que j'étais royaliste.

M. Ballue. — Les paroles de M. de Lanjuinais doivent entraîner la censure, avec exclusion temporaire. (Exclamations.) Cette pénalité est infligée

quand il y a outrage au président de la République, à la Chambre, ou au Sénat. Or, il y a quelque chose qui est au-dessus.

M. Cassagnac. — Il y a le peuple. (Applaudissements prolongés.)

M. Ballue. — Il faut en finir avec de pareilles attaques. (Exclamations indignées à droite, tumulte prolongé.)

M. le président. — La phrase de M. de Lanjuinais ne contient ni provocation, ni outrages. (Très bien ! très bien !) Elle ne tombe pas sous le coup des pénalités du règlement ; on pourra s'en convaincre en lisant l'Officiel.

Au milieu de toutes les émotions que ressent la Chambre, je défendrai toujours la liberté de la tribune. (Applaudissements, interruptions à gauche.)

M. Jacquemart interrompt au milieu du bruit.

M. le président. — Je ne puis vous répondre, Monsieur. D'ailleurs, je ne vous connais pas. (Rires prolongés.)

M. Jacquemart. — Je soutiens que les paroles de M. de Lanjuinais constituent une injure et une provocation. (Bruit prolongé.)

L'incident est clos.

M. Raspail. — Le projet actuel a déjà été voté par la Chambre ; mais il a toujours été repoussé par le Sénat.

M. Delattre. — Si l'on avait vendu les diamants en 1882, on les aurait vendus assurément plus cher qu'aujourd'hui ; sans compter que depuis cette époque on a perdu l'intérêt du capital. Qui en est responsable ? C'est le Gouvernement et le Sénat.

M. le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts. — Tout le cabinet a insisté auprès de la commission du Sénat pour qu'elle hâte le dépôt de son rapport. (Hilarité.)

M. Delattre. — Le ministère est le mandataire de la Chambre, mais il ne fait rien par peur du Sénat. (Bruit.)

La Chambre adopte une résolution tendant au renvoi du projet aux ministres des finances et des Beaux-Arts, avec invitation d'arriver à une solution dans le plus bref délai.

LES ÉVÈNEMENTS DE DECAZEVILLE

M. Basty dépose une demande d'interpellation sur les événements de Decazeville.
La Chambre fixe à jeudi l'interpellation.

— Au secours ! au secours ! répéta-t-elle.

Alors, elle entendit des cris d'effroi. Le bruit que font les pas d'hommes qui fuient arriva jusqu'à elle. On eût dit d'une déroute. Et en même temps, un sifflement sourd frappa son oreille.

— Oh ! mon Dieu oh ! mon Dieu dit-elle . . .

Elle tomba sur ses genoux.

Le peu de raison qui lui était revenu s'en allait. L'intelligence un moment réveillée, chancelait de nouveau dans son cerveau ébranlé par tant de scènes horribles. Puis une fumée noire entra lentement dans le salon.

Elle se traîna jusqu'à la pièce contiguë à ce salon, et dont on avait fait sa chambre à coucher. Comme ses jambes refusaient de la soutenir, elle n'essaya même pas de marcher.

La fumée était plus intense, plus noire, et ce sifflement sourd qui l'avait terrifiée, paraissait se rapprocher d'elle. Le tonnerre ne cessait pas, le vent doublait de violence, et chaque fois qu'il balayait le toit du château, la fumée grandissait.

Elle entendit successivement les cris devenir plus forts, et ce tumulte lugubre que fait une muraille qui s'écroule . . . Alors seulement elle comprit. Un incendie dévorait le château ! Et elle était là abandonnée, enfermée prisonnière ! La terreur lui redonna des forces. Elle se précipita vers la porte et tenta vainement de l'ouvrir.

— Mon cerveau me fait mal, murmura la malheureuse . . . Je souffre ! je souffre . . . cette fumée m'étouffe . . . elle m'étouffe . . . de l'air . . .

Elle se traîna jusqu'à la fenêtre. L'air la ramena. Alors au milieu de la lueur sanglante, elle s'accrocha au grillage, et s'y pendit, désespérée, épouvantée, en criant :

— Au secours ! . . . au secours ! . . .

Une langue de feu vint presque lécher son front en passant par dessus la tourelle. Elle quitta le grillage, et roula sur le parquet en élançant de rire. Sa folie était bien réelle et bien inguérissable, cette fois ! La flamme qui perçait la muraille écroulée, envahissait la chambre où gisait la jeune fille évanouie.

XX

LE CHATIMENT

On se rappelle que Robert était parti pour ramener Amine et la pauvre petite morte. La malheureuse femme ne comprit pas d'abord. Mais le jeune homme saisit Suzanne dans ses bras, et la mère le suivit docilement. Ils gagnèrent la campagne par une pluie battante.

— La forêt n'est pas loin, dit Smoggley. Hâtons-nous d'y entrer.

La petite troupe marchait silencieusement. La lueur de l'incendie s'étendait au loin comme un vaste rideau rouge jeté sur la plaine.

Bradfort se taisait toujours, mais un sourire haineux éclairait son visage d'un reflet sauvage. Il pensait à Jeanne, à Jeanne enfermée au château, et se disait que peut-être elle brûlerait vive pendant qu'à peu de distance son frère ignorait qu'il pouvait la sauver. Il fallut un quart d'heure aux quatre hommes pour entrer sous bois et éviter ainsi les regards indiscrets. Enveloppés dans leurs manteaux dégoutants de pluie, ils avançaient au milieu des arbres.

Un peu sur la droite se trouvait une hutte construite sans doute par quelque bûcheron, et semblable à ces petites grottes que les cantonniers se creusent en France. Ils y pénétrèrent. On plaça

DIFFAMATION PAR CARTE POSTALE

L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise en considération de la proposition tendant à considérer comme délictueuses les diffamations et injures commises par cartes postales.

M. Steenackers. — Les insulteurs sont presque toujours anonymes. Le seul moyen de supprimer le mal dont on se plaint est de remplacer la carte postale par une carte-lettre fermée.

La proposition est prise en considération.

Est également prise en considération la proposition relative à l'exercice de la médecine par les officiers de santé.

La Chambre fixe à samedi la discussion du rapport sur l'amnistie.

Informations

Le général Thibaudin. — On parle de la nomination du général Thibaudin au 9^e corps, en remplacement du général Schmitz.

Les députés opportunistes ont fait savoir à M. de Freycinet que pas suite de l'attitude prise autrefois par M. Thibaudin à l'égard de M. Jules Ferry, ils considéraient comme un acte d'hostilité contre eux la nomination de ce général au commandement du 9^e corps d'armée.

Aux frais de l'Etat. — On lit dans la Patrie : « Dans une de ses dernières séances, nous pouvons même préciser que vendredi dernier, la Cour des Comptes a rejeté les frais de baptême de la fille aînée de M. Wilson, la jeune Marguerite, portée en compte comme dépense de l'Élysée. »

Démotions d'officiers. — Le correspondant du Figaro, à Tours, dit qu'à la suite des mesures prises à l'égard de la garnison de Tours, deux officiers de cette garnison ont envoyé leur démission au général Boulanger.

D'autres démissions sont annoncées.

Changements de garnison. — Le ministre de la guerre a donné aujourd'hui un ordre concernant les permutations des régiments de dragons qui sont en garnison à Joigny, Evreux, Compiègne, Saint-Omer. Le 6^e régiment va de Joigny à Evreux ; le 21^e d'Evreux à Joigny ; le 13^e de Compiègne à Saint-Omer ; et le 5^e de Saint-Omer à Compiègne.

dans le fond Bradford, toujours attaché : puis François et Philippe se mirent devant lui.

Sur le devant Amine s'assit, muette, sombre, tenant le corps de sa morte bien-aimée sur ses genoux et essayant de son mouchoir les gouttes de pluie qui avaient mouillé les cheveux blonds de l'enfant. Cependant le docteur Smoggley paraissait inquiet. Bien que ce fût lui qui eût le premier approuvé l'idée de chatiment née dans le cerveau de Robert, il regardait d'un air tourmenté dans la direction de la plaine.

Philippe crut que le docteur hésitait.

Le moment est venu de punir ce misérable, dit-il, voulant hâter la fin de ce drame. Mais Smoggley l'arrêta de la main.

— Pas encore dit-il.

— Vous voulez . . .

— Avant de chatier ce criminel, j'ai un devoir à remplir. Voyez l'incendie, là-bas ! Mon poste est auprès de ceux qu'il peut blesser. Je vous demande deux heures. Le temps d'aller au bourg et que j'en revienne.

Philippe, honteux de ses soupçons, serra la main du docteur.

— Je vous demande pardon, dit-il. j'ai cru un moment que vous hésitiez à être juge comme nous.

Le docteur Smoggley sourit.

— Je suis un enfant de l'Ouest, dit-il avec fierté, je ne puis que vous répéter mes premières paroles.

La seule loi humaine qui soit une loi juste, c'est la peine du talion. Cet homme est criminel, il sera puni.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

32

LES DRAMES DE CE TEMPS-CI

LA

FAMILLE CAVALIÉ

LE COMMODORE NOIR

XIX

JEANNE

— Au secours ! au secours ! appela-t-elle. Rien ne lui répondit. Cinq minutes mortelles s'écoulèrent. La malheureuse sentait croître son épouvante. Elle répéta :

— Au secours ! au secours !

La pluie tombait jusque dans la chambre à travers le grillage. Le vent s'y engouffrait avec force et les coups de tonnerre, plus nombreux, augmentaient de minute en minute. Elle ne distinguait plus les éclairs, car cette lueur fantastique qui la terrifiait ne s'était pas éteinte. Jeanne courut à la porte en essayant de l'ouvrir. Mais ce fut impossible.

— Il n'y a pas de danger, se dit-elle. Ce coup de tonnerre m'a réveillé brusquement ; c'est de là qu'est venu mon effroi.

Et elle frissonnait de tout son corps chaque fois que cette terrible voix de la nue grondait. Puis la lueur augmentait. Bientôt, ce ne fut plus seulement sa chambre qui fut illuminée ; les arbres du parc se teignirent de reflets flamboyants. Elle crut les voir danser dans les flammes.

Traité de l'Allemagne avec le Maroc. — Une dépêche de Berlin au *Journal des Débats*, dit que les négociations de l'Allemagne avec le Maroc ont abouti d'une manière favorable. Le Maroc accorde une réduction sur les droits d'importation; il concède la liberté de l'exportation et du cabotage. La rectification aura lieu prochainement.

Affaire de Decazeville. — M. Baihaut n'a pas encore reçu le rapport de M. Laur, ingénieur en chef des mines de Decazeville. Suivant le *Crie du Peuple*, quatorze nouvelles arrestations auraient eu lieu jeudi à Decazeville.

Encore une grève. — Une grève assez importante a éclaté dans quatre usines de tissage, à Saint-Quentin. Les troupes ont été consignées. La gendarmerie a dissipé les rassemblements; il n'y a pas eu de dégâts. On craint que cette grève ne s'étende aux autres usines.

St-Quentin, 5 février, soir.

Une réunion des grévistes vient d'avoir lieu. Des discours violents ont été prononcés. Il y a eu du tumulte à la sortie. Des coups de revolver ont été tirés en l'air.

Exposition de 1889. — Le projet d'exposition internationale pour 1889 est arrêté; les principales dispositions sont basées sur le concours.

La Société garantit le capital de quarante millions, dont vingt seront fournis par la Société, douze par l'Etat, huit par la ville de Paris.

Un comité, composé de trois membres, sera chargé de surveiller les travaux; un autre comité de deux cents membres surveillera l'exécution.

Les plans de l'exposition seront mis au concours.

M. Pasteur s'est mis à la disposition du ministre de la guerre et lui a fait connaître l'intention de donner ses soins gratuits aux militaires qui seraient atteints de la rage. Le général Boulanger a remercié M. Pasteur de son offre patriotique. Il a fait rédiger par la direction du service de santé des instructions destinées à porter à la connaissance des corps d'armée, les intentions de l'éminent praticien et de régler les conditions d'admission dans les établissements qu'il dirige.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Notre compatriote M. Jouffreau, officier d'administration d'intendance à Nantes, est nommé en la même qualité à Montauban.

Par décision du 2 février 1886, M. Vidal Etienne, sous-lieutenant au 94^e de ligne, est nommé à l'emploi d'adjoint au capitaine-major du 131^e régiment territorial de la même arme, à Cahors, en remplacement de M. Banzy, passé dans le service du recrutement.

Traitement de la rage. — M. Baudoin, médecin-inspecteur, chef de la 7^e direc-

— Vous avez raison de vouloir aller là-bas, docteur, ajouta Robert en se mêlant à la discussion. Je vais vous accompagner.

— Non, tu resteras ici, dit le baron de Monjoie. Toi seul pourras adoucir les angoisses de cette pauvre mère. C'est moi qui partirai.

Robert ne répondit rien. La muette douleur d'Amine l'épouvantait. Il alla s'asseoir auprès d'elle. Dans le fond de la hutte, Bradford paraissait étranger à tout ce qui l'entourait. Il dormait ou feignait de dormir.

M. Smogley et Philippe serrèrent la main de Cavalé et disparurent au tournant du sentier. Ils hâtèrent le pas. De temps en temps une bouffée de vent apportait jusqu'à eux le bruit des pompes et les cris des habitants de Fordham. Ils prirent leur course et arrivèrent bientôt devant le château. Le docteur était très-aimé. Plus d'une fois, il avait laissé un *greenback* sur la cheminée d'un malade. Des cris de joie accueillirent sa présence. Deux pompiers avaient été atteints par une poutre enflammée, et réclamaient les secours d'un médecin.

Philippe se sépara de son nouvel ami en face de la tourelle. Il allait se diriger sur l'arrière, pour prêter l'aide de ses mains aux pompes, quand il entendit un cri déchirant retentir au premier étage. Il leva les yeux et aperçut cramponnée à la fenêtre une femme, qui appelait l'œil hagard, les cheveux en désordre, les mains déchirées.

— Dieu! dit-il... Mais la malheureuse est perdue...

En effet, la flamme, activée par le vent terrible de l'orage, montait au sommet de la tourelle, qu'elle couvrait presque entièrement.

tion au ministère de la guerre, a envoyé à tous les directeurs du service de santé, attachés aux états-majors de corps d'armée une circulaire prescrivant de diriger les militaires mordus par des animaux enragés, sur le Val-de-Grâce, où ils seront traités par M. Pasteur.

Cette mesure doit être appliquée aussi bien dans les cas douteux que lorsqu'il y a présomption parfaitement établie.

Comité de défense agricole. — Il vient de se former à la Chambre, sur l'initiative de M. Legrand de Lécelles, un comité dit de défense agricole. M. Legrand de Lécelles en a été nommé le président; MM. de Juigné et de Kermenguy ont été nommés vices-présidents; MM. Gustave Delisse, Provost de Launay, de Turennes, de Saint-Martin, secrétaires; M. Raulin, trésorier.

Ce comité se divise en six commissions. 1^o Enseignement agricole; 2^o agriculture, sylviculture et horticulture, tarifs douaniers; 3^o bétail, concours régionaux; 4^o viticulture; 5^o transports par voies d'eau et de terre, tarifs de chemins de fer; 6^o commission hippique.

Le comité comprend 130 membres de la droite.

Banque. — La Banque de France va procéder au retrait de billets de 50 francs anciens. Elle les remboursera soit en or, soit en billets nouveaux, au choix des porteurs.

La catastrophe de Chancelade. — On va commencer les expériences qui auront pour but de rechercher de quelle façon sont mortes les victimes de la catastrophe. Les maisons Siemens et Langlois envoient des appareils électriques qui pourront éclairer l'intérieur des galeries.

M. l'ingénieur Guérin, de la maison Lipmann, vient d'arriver.

Des récompenses honorifiques ont été décernées aux personnes qui ont montré le plus de dévouement lors de l'effondrement des carrières.

Médaille d'or de 1^{re} classe : M. Bargeton, préfet de la Dordogne; M. Mouret, ingénieur des ponts et chaussées.

Médaille d'or de 2^e classe : M. Dossaux, entrepreneur des travaux publics à Périgueux.

Transport sur routes ordinaires des anciens militaires admis à faire usage des eaux thermales.

Aux termes des instructions en vigueur, les anciens militaires (officiers, sous-officiers et soldats) admis à faire usage des eaux thermales, en exécution de la loi du 12 juillet 1873, reçoivent pour s'y rendre ou en revenir, indépendamment des moyens de transport en chemin de fer, une indemnité kilométrique pour le parcours qu'ils ont à effectuer sur les routes ordinaires.

Il est fait exception à cette règle pour le transport des sous-officiers et soldats entre Moulins et Bourbon-l'Archambault, entre Perpignan et Amélie-les-Bains et, enfin, entre Pierrefite et Barèges, lesquels sont effectués, le premier au moyen de voitures du train des équipages, les deux autres à l'aide de voitures appartenant à des entrepreneurs ayant passé marché avec l'Etat.

Le taux de l'indemnité kilométrique alloué est, le plus souvent, suffisant pour permettre

l'apparition n'était plus à la fenêtre. Sans doute la prisonnière, épuisée par ses efforts, était retombée dans l'appartement. Le baron s'élança vers les pompiers :

— Une échelle! une échelle! cria-t-il. Cinq ou six habitants l'entouraient.

— Que se passe-t-il? demandèrent des voix anxieuses.

— Une femme... là...

Un cri d'horreur accueillit la phrase du jeune homme. On croyait le château désert depuis que les domestiques l'avaient quitté. Déjà les flammes environnaient la tourelle, qui disparaissait presque sous leur rideau rouge. Un pompier revint, traînant une échelle. Mais les barres s'enfonçaient dans le terrain détrempé par la pluie et gênaient la marche. Il fallut la porter.

Vingt ou trente personnes escortaient le courageux Français. On appliqua l'échelle contre la muraille. Puis une pompe fut posée sur la pelouse de façon qu'un jet continu pût écarter la flamme et aider au sauvetage.

Le vent avait augmenté et la pluie doublait d'intensité. Les pompiers disaient avec douleur :

— Tant qu'il ventera nous n'éteindrons rien.

Philippe, lui, montait, mais lentement, car l'ouragan secouait son corps. On le voyait chanceler par moments et se retenir désespérément. Une angoisse folle pesait sur tous ceux qui assistaient à ce drame.

Tout à coup une langue de feu entoura le jeune homme. La pompe fut dirigée sur lui. On entendit un cri, puis le bruit d'une chute.

— A moi... à moi... balbutia une voix faible. C'était Philippe qui appelait.

l'usage de la diligence; mais il arrive parfois que cette indemnité est inférieure au prix exigé par les voitures, d'où une dépense à la charge des anciens militaires, ce qui est contraire à l'esprit de la loi du 12 juillet 1873.

D'une part, il y a lieu de prévoir le cas où la route à parcourir n'est desservie par aucune voiture publique.

Pour remédier à ces inconvénients, le ministre a décidé, le 21 décembre 1885 :

1^o Que les anciens militaires (officiers, sous-officiers et soldats), admis à faire usage des eaux thermales, recevront, pour effectuer le parcours sur routes ordinaires, non plus une indemnité proportionnelle au nombre de kilomètres, mais une somme égale au prix du transport en diligence d'après le tarif inséré au *Livret-Chaix* aux titres : « Correspondances des Chemins de fer. »

Ce prix sera, pour les anciens officiers, celui de la place la meilleure.

Pour les anciens sous-officiers et soldats, celui des autres places d'intérieur.

2^o Qu'il sera délivré un mandat de convoi portant allocation d'une voiture suspendue, toutes les fois que l'intéressé devra voyager sur routes ordinaires non desservies par des voitures publiques.

Pour le transport de la gare de Perpignan à Amélie-les-Bains et de la gare de Pierrefite à Barèges, et réciproquement, les anciens sous-officiers et soldats continueront à recevoir, à leur point de départ, des mandats de convoi.

Quant aux officiers, ils recevront, comme il est dit plus haut, une indemnité correspondante au prix intégral de la place en voiture.

Enfin, les anciens sous-officiers et soldats, allant faire usage des eaux de Bourbon-l'Archambault, et vice versa, par les voitures du train des équipages militaires

Les dispositions de la présente note abrogent la circulaire du 10 juin 1874, n^o 798.

Les officiers de réserve sur l'Annuaire. — En vue de réduire le volume toujours croissant de l'Annuaire militaire, le général Boulanger a décidé que les officiers de réserve de tous grades appartenant aux différentes armes ou services, ne figureront à l'avenir que sur les listes des régiments ou des services spéciaux auxquels ils sont affectés.

La liste d'ancienneté de ces officiers sera supprimée, comme n'ayant aucun objet, puisque l'avancement des officiers de réserve a lieu exclusivement au choix.

Manufacture nationale des Gobelins. — Les jeunes gens qui désirent être admis comme éèves teinturiers à la manufacture nationale des Gobelins, devront se faire inscrire avant le 28 février prochain au bureau des manufactures nationales, 3, rue de Valois, à Paris, ou au siège de la manufacture, 42, avenue des Gobelins.

Les postulants devront justifier de leur qualité de Français, fournir le certificat d'études primaires (loi du 19 mai 1874, art. 9), et être âgés de 16 ans au moins et 20 ans au plus.

Prédictions météorologiques. — Voici les prédictions météorologiques de M. Mi-

On le releva : la violence du jet l'avait étourdi. et renversé. Il était tombé de cette grande hauteur mais heureusement sans blessure.

Un pompier voulut prendre sa place, et monter à son tour. Mais Philippe l'écarta et recommença sa périlleuse ascension.

— Hip! hip! hurrah! crièrent les assistants. Mais le baron se souciait peu des applaudissements, en vérité. Il montait. Enfin il arrivait au rebord de la fenêtre quand, pour la seconde fois, il jeta un cri déchirant. On le crut atteint, blessé de nouveau. Mais il dégringola en bas de l'échelle.

— La fenêtre était grillée! dit-il. Vite, une pince.

Un pompier prit dans sa poche l'outil qu'on demandait et le tendit au baron, qui s'en empara et s'élança une troisième fois sur l'échelle.

Ce fut de l'enthousiasme. On cria sur tous les tons le *Hip! hip!* national. Vraiment M. de Montjoie tentait là une folle entreprise. La tourelle disparaissait complètement dans les flammes, que le jet de la pompe ne parvenait plus à écarter. Il paraissait impossible que, salamandre humaine, il pût passer au travers. Un instant, il disparut aux yeux des Américains. On le crut perdu. Mais bientôt on le vit à croché d'une main au grillage et de l'autre tenant le fil de fer épais. Cela dura dix minutes. Un silence de mort avait remplacé les cris poussés quelques instants auparavant. Les spectateurs de ce drame se disaient qu'il y avait là deux créatures humaines qui allaient mourir : celle qui voulait sauver, celle qu'on voulait sauver?... La flamme sifflait... la fumée couvrait la tourelle. Puis, un cri déchirant, désespéré...

couleau, le prophète de Gaillac, pour le mois de février 1886 :

« Du 5 au 10, beau avec légères gelées et malgré quelques giboulées qui se produiront vers le 8.

« Du 11 au 17, vents violents d'entre ouest et nord amenant de violentes tempêtes sur l'Océan et sur nous des giboulées avec grains, neige et petites grêles. Période humide et froide. Quelques gelées, mais très légères. Neiges au Nord, peu sur nous.

« Du 18 au 22, superbe. Gelées d'environ 4 degrés.

« Du 23 au 27, vent violent d'entre ouest et nord. Tempêtes sur l'Océan, giboulées sur nous avec grains, ondées et neige. Neiges au Nord, peu sur nous.

« Du 28 au 2 mars, beau quoique noageux. Gelées, d'environ 3 degrés. Vent glacé d'entre nord-ouest et nord. »

M. Micouleau conseille à MM. les viticulteurs de bien chausser leur greffons. La terre gèlera dans les deux périodes froides ci-dessus indiquées à une profondeur d'environ 10 centimètres.

Le prophète annonce le beau temps du 5 au 10. Il ne serait pas trop tôt que ce beau temps arrive. De tout le mois de janvier nous n'avons pas vu le soleil — et c'est la pluie toujours, la pluie, l'horrible et ennuyeuse pluie.

A quelque chose, pourtant, malheur et bon.

Il paraît que les pluies d'hiver et de printemps, en détrempant la terre jusqu'aux plus profondes racines de la vigne, contrarient l'œuvre d'éclosion du phylloxéra et noient ses œufs. Ce qui arrête la propagation du terrible ravageur et peut ainsi être considéré comme un bienfait du ciel.

(Messager.)

Crues. — Les rivières de notre département, dont nous signalions jeudi les crues importantes, sont aujourd'hui rentrées dans leur lit. A Cahors, le maximum de la crue du Lot s'est produit le 2 février, à 9 heures du soir; il a été de 5^m33 au-dessus de l'étiage.

Ce maximum a été inférieur à celui de la crue de 1879 de 0^m72 cent., et à celui de l'inondation de 1866 de 1^m51.

Grâce aux mesures de précaution prises par l'administration, il ne paraît pas y avoir eu d'accident grave à déplorer; mais, comme il arrive trop souvent, une imprudence a failli occasionner la mort de cinq personnes dans une commune voisine de Cahors, à Arcambal.

On sait qu'il est d'usage, lorsque une inondation se produit, que des bateliers montés sur de légers bachots, courent aux épaves nombreuses entraînées par les flots.

C'est ainsi que le 2 février, vers 3 heures de l'après-midi, cinq habitants d'Arcambal, lancés à la poursuite d'un tronç d'arbre, s'étant portés trop brusquement sur un des côtés de leur embarcation, ont vu celle-ci chavirer et ont été précipités dans la rivière. Fort heureusement, deux autres bateaux montés se trouvaient tout près de là et ont pu arriver à temps pour retirer les naufragés.

Adjudication. — Le 25 février prochain, à deux heures après-midi, il sera procédé à Cahors, en l'hôtel de la préfecture, par M. le préfet du Lot, assisté du Conseil de préfecture, en présence de M. l'ingénieur en chef du département,

et plus rien...

Pourtant Philippe n'était pas tué. Il avait poussé un cri parce que la pince en se refermant, lui avait presque brisé un doigt. Il eut bientôt fait dans le grillage un trou assez grand pour qu'il pût y passer. Alors il s'élança... La fenêtre était restée ouverte. Jeanne n'avait pas eu le temps de la refermer. Le baron se trouvait dans une chambre pleine d'une fumée qui le prenait à la gorge et l'étouffait. Il s'avança deux fois, mais deux fois le feu, qui avait percé la muraille opposée, le força de reculer. Enfin il heurta un corps étendu.

— C'est elle, c'est elle, dit-il.

Il se hâta de soulever ce corps dans ses bras et de l'entraîner vers la fenêtre. Il n'eut que le temps de jeter un regard sur la tête de Jeanne qui flottait sur son épanle.

— Oh! comme elle est belle! murmura-t-il devant cette radieuse apparition.

Mais il n'y avait pas une minute à perdre. Il voulut repasser par le grillage. Impossible. L'incendie fermait la retraite. Affolé, et pourtant toujours son précieux fardeau, il courut à la porte : la porte était close.

— Mon Dieu! mon Dieu! balbutia-t-il avec un accent déchirant, faudra-t-il donc mourir ici, sans que je puisse sauver cette malheureuse?

Mais si la porte était fermée, l'incendie s'était chargé d'en creuser une autre. Le mur s'abattant sur une largeur de trois mètres avait ouvert un passage. Philippe s'y jeta; l'incendie faisait rage. Il avait un escalier devant lui.

ALBERT DELPIÉ.

(A suivre.)

à l'adjudication, au rabais et par voie de soumissions cachetées, des ouvrages et fournitures de matériaux à faire pour l'entretien des routes nationales du Lot, pendant les années 1886, 1887, 1888, 1889, 1890 et 1891.

Coup de filet. — Nous avons à plusieurs reprises, signalé des tentatives d'escroquerie entreprises par des Espagnols sur des Français auxquels ils proposaient, moyennant une rétribution, de révéler l'existence d'un trésor dont ils ne pouvaient s'emparer eux-mêmes, pour des raisons diverses, variant à chaque nouvelle correspondance.

Les escrocs dont nous parlons se sont adressés surtout à Toulouse.

Le *Matin* reçoit, de Madrid, à ce sujet, le télégramme qui suit :

« Le comte Xiquena, préfet de Madrid, s'est signalé, par la découverte d'une bande d'escrocs, dont le but était l'exploitation de la simplicité et de l'amour du lucre d'étrangers auxquels on offrait les moyens de découvrir des trésors cachés.

La police a saisi dans les bureaux de ces exploitants des quantités considérables de vins de Bordeaux et de Champagne, des objets de parfumerie, des bijoux, des articles de bijouterie et de quincaillerie, etc., etc., et d'intéressants documents commerciaux, d'où ressortent l'esprit inventif et l'ingéniosité des chefs de la bande.

Le moyen le plus généralement employé par les escrocs pour duper les négociants français, consistait à leur offrir une somme de un million de francs, destiné par un comité révolutionnaire, à provoquer une insurrection en Espagne; le détenteur de cette somme, poursuivi par la police, avait dû s'en débarrasser et la faire cacher par un domestique dans un endroit retiré et il proposait au négociant de lui dévoiler cet endroit et de lui assurer la propriété du trésor, contre la remise d'une somme d'argent ou l'envoi de marchandises.

Le plus souvent le plan réussissait. Les principales victimes de cette bande sont des Français.

Le préfet m'a communiqué une longue liste de dupes, que les convenances m'empêchent de vous envoyer.

D'après *l'Impartial*, le préfet a fait arrêter cinq personnes, dont un Portugais et un ancien habitant des Canaries, qui étaient à la tête de la bande.

Les escrocs avaient à Madrid deux bureaux, d'où ils adressaient à des Français des lettres dans lesquelles ils offraient, moyennant une rétribution en espèces ou en marchandises, de leur révéler, en France, des emplacements où étaient cachées des sommes importantes, — notamment une somme de 950,000 francs, enfermée dans une malle, qui deviendrait après conclusion du marché, la légitime possession de l'acquéreur.

Caisse nationale postale d'épargne
Résultats généraux pour l'ensemble des départements pendant l'année 1885.

Versements reçus de 1,039,943 déposants, dont 220,798 nouveaux	112,917,484 78
Remboursements à 288,754 déposants, dont 69,813 pour solde	74,752,101 02
Excédant des versements	38,165,383 76

Opérations effectuées dans le département du Lot pendant le mois de janvier 1886.

Versements reçus de 999 déposants, dont 270 nouveaux	148,741 88
Remboursements à 225 déposants, dont 69 pour solde	92,465 44
Excédant des versements	56,276 44

Le Directeur des Postes et des télégraphes, BOURSEUL.

CAISSE D'ÉPARGNE MUNICIPALE DE CAHORS
Opérations effectuées pendant le mois de janvier 1886.

Comptes ouverts à de nouveaux déposants	67
Comptes soldés	41
Augmentation	26
Montant des versements	154,679 »
Montant des remboursements	125,926 91
Excédant des versements	28,752 09

Le Contrôleur, I. COMBARIEU. Le Caissier, A. COMBES.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 30 janvier au 6 février 1886.

Naissances.
Sarrasin, François, rue des boulevards, 43.
Larandie, Constant, (naturel), rue lastié, 21.
Raynal, Jean, à Merle.

Mariages.
Valmary, Léon, et Dujol, Marie.

Décès.
Faurie, Rosa, 2 mois, rue Ste-Barbe, 1.
Conte, Catherine, célibataire, 24 ans, hospice Bacon, Joseph, 7 ans, allées fénelon.
Filhol, Jeanne, s. p. 63 ans, rue des Jacobins, 4.
Delrieu, Léon, armurier, 45 ans, célibataire, boulevard Gambetta, 87.
Conte, Jean, négt. 81 ans, rue Clément-Marot, 7.
Gérolanie, Adolphe, 68 ans, q. Champellion.
Valtrand, Victor, coutelier, 60 ans, célibataire, rue de la Liberté 16.

HISTOIRES DU SAMEDI

MARIAGES D'AMOUR

On frappe à ma porte. C'est René. Voilà bien deux mois qu'on ne l'avait vu; il est vrai que Paris est si grand...

— Tiens, c'est toi? Et quel bon vent?...
— Je sors de l'Académie, mon cher; réception Halevy Pailleron.

— Ça été bien?
— Parbleu! d'ailleurs, tu liras ça sur ton journal. Les discours, on ne les entend guère, on les voit dans ces cérémonies.

— Et tu as vu?
— De jolies toilettes, bien fraîches et bien dessinées, toute une gamme de couleurs délicieusement fondues, et par là-dessus des têtes charmantes, toutes les clientes de l'Abbé Constantin...

— Une bien jolie histoire, tout de même, et que je veux relire...

— Oui, sans doute; mais, hélas! tout aussi peu vraie que les autres romans... Les mariages d'amour! ils tournent plus mal que les autres...

— Tu crois?
— Hélas!

— Mais enfin, nous en avons vu un, et presque dans les conditions où Jean épouse miss Betty... Tu sais bien, Larnagol?

— Y a-t-il longtemps que tu ne l'as vu?
— Mais oui. Il doit être toujours à Bordeaux, en pleine lune de miel...

— Oui. Il est au Tonkin... mort, peut-être, car voilà cinq mois qu'il ne m'a pas écrit.

— Et sa femme? Lucienne?

— Sa femme, elle doit être à St-Petersbourg.

— Déjà? mais il n'y a pas deux ans qu'ils sont mariés?

— Tu vois bien que tu y viens, toi aussi, à mon scepticisme.

— Mais comment cela s'est-il passé? Car, enfin, ils s'adoraient, quand ils se marièrent, là-bas, dans la petite église de Pauillac... Te le rappelles-tu?

— Parbleu! et ses terreurs aussi. Il était pauvre; elle, follement riche; il ne voulait pas l'aimer et c'est elle qui mit sa main dans la sienne, lui promettant de lui donner du bonheur.

— Oui, comme dans l'Abbé Constantin...

— Hélas!

Il était de ce monde où les meilleures choses ont le pire destin...

Les deux premiers mois ils s'adoraient; on les voyait partout, au bras l'un de l'autre, charmants tous deux; lui, dans uniforme de sous-lieutenant, rouge et noir; elle, dans ses robes noires que tu lui connaissais et qui faisaient ressortir davantage le teint mat de sa peau et l'or fin de ses cheveux. Il vivait dans son hôtel, sur le Cours d'Alsace, et donnait à toutes les familles le plus parfait modèle d'un ménage heureux. Ils s'étaient mariés en juin; tous les dimanches — elle n'avait pas voulu qu'il sollicitât de congé — on les voyait partir à cheval, en partie fine, pour quelques-uns de ces villages du Médoc, allant dîner dans les auberges, se perdre dans les pinadas et effeuiller leur amour sur toutes ces dunes qui bordent, en longs chapelets, toute la côte bordelaise. Le soir, ils rentraient très tard, à la nuit close, souvent à minuit; vrai, amant et maîtresse ne vivaient pas autrement que ces deux amoureux vivaient; et bien souvent, là-bas, dans les dunes, à les voir ainsi, on ne pouvait croire qu'ils fussent mariés. Les soirées intimes, auxquelles de très rares amis étaient invités — ils se suffisaient à eux-mêmes le plus souvent — étaient exquises de chatteries et de prévenances. C'était, ma parole, à vous donner envie de se marier.

— Tu en étais?
— Parbleu!

— Mais enfin,

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

— On était au mois d'août; les grandes manœuvres allaient commencer. Il voulut aller passer, auparavant, une quinzaine à Arcachon. Tu le connais; il se reprochait de trop prendre Lucienne pour lui seul et de ne pas lui laisser assez de liberté; il s'imaginait qu'elle devait regretter ses plaisirs de jeune fille dans ce cloître d'amour où il la claquemurait avec lui, toujours en tête-à-tête. Elle protestait, se disait heureuse; n'importe, il insista si fort qu'elle consentit. Les premiers jours, nos amoureux errèrent sur la plage, se perdirent dans les bois, s'en allèrent au cap Ferret, à l'île des Oiseaux, partout où ils pouvaient espérer trouver la solitude. Ils étaient descendus au Grand Hôtel, et bien vite on les avait désignés sous le sobriquet des « Deux Tourtereaux ». A Arcachon, personne n'échappe à cette manie. Cependant, on bâtissait, sur de nouveaux plans, l'église qui est là-haut, sur la dune; le curé pria Lucienne de placer quelques billets pour un concert qu'on y devait donner avec Gounod. Lucienne se défendit

longtemps, finit par accepter, vit du monde, se laissa entraîner aux représentations d'abord, aux sauteries ensuite, bref, à tous les divertissements qui font le charme des villes d'eaux. Larnagol en était fort aise, non qu'il l'aimât moins, au contraire, mais enfin il la voyait reprendre goût à la vie bruyante et agitée qu'elle avait trop oubliée avec lui.

« Cependant, les quinze jours de congé finissaient. Lucienne ne parlait pas de retourner à Bordeaux. Elle était en train d'organiser une « battue monstre » dans les pinadas. Larnagol partit et la laissa toute seule au milieu de ce monde enfiévré de jeux et de plaisirs. Il avait confiance en elle, comme en lui-même. Or, depuis quelques jours, ouvertement, un Russe, un prince Tchernikoff tournait autour d'elle, et Lucienne semblait y prendre plaisir. Plaisir de coquette d'abord, heureuse d'attirer autour d'elle une cour d'adorateurs; plaisir d'orgueilleuse, d'avoir un prince pour courtisan. Malheureusement, la pente est glissante, et bientôt — tout en aimant encore bien fort son mari — elle sentit poindre en elle comme un regret: « Dire que si j'avais voulu je serais princesse! car il m'aime... il m'aime... » Le prince l'aimait, en effet, beaucoup, et s'affichait même avec cette fureur de passion qu'ont ces âmes neuves et barbares. Il était beau, d'ailleurs, bien fait, élégant, tout ce qu'il faut pour séduire, et intelligent... si bien qu'un beau jour — peut-être en dit-on plus qu'il n'y en avait — un garçon du Grand Hôtel ébruita que le prince, à 2 heures du matin, était sorti de l'appartement de Lucienne. Tu penses quel « potin » cela fit dans tout Arcachon: « Les deux tourtereaux! quoi! déjà!... » et le reste. Dans ce cas là, il se trouve toujours quelqu'un pour écrire au mari. Cela ne manqua pas.

» Larnagol revint, ne pouvant croire à son infortune. Tu sais comme il était emporté, vif et bouillant. Il fit une scène et après avoir cherché querelle au prince, qui lui fit une blessure au bras, il ramena sa femme à Bordeaux. C'était fini. Lucienne avait cessé d'aimer son mari; peut-être aimait-elle l'autre. La vie à deux devint pour Larnagol un enfer. A chaque instant, les souvenirs des jours passés et des douces heures revenaient dans le cabinet de travail, que jadis les cheveux blonds de Lucienne illuminaient et qui, à présent, lui paraissait sombre et désert. Et à chaque fois, l'éternelle question d'argent venait cingler au visage le malheureux: « Vous êtes chez moi, Monsieur », s'il voulait défendre son honneur, « je vous ai payé assez cher ma liberté pour la dot que l'on vous compte... » Et tous les deux: « Ah! si j'avais su! »

» C'était d'ailleurs ainsi que cela devait finir. Un beau jour, qu'il allait surveiller ses hommes à la caserne, il aperçut le coupé du prince Tchernikoff; il rebroussa chemin, vit le coupé s'arrêter à un passage tout près de chez lui; le prince, se dissimulant, en sortit, regardant de droite et de gauche, comme s'il eût craint d'être aperçu. Puis il traversa le passage et entra dans l'hôtel de Lucienne, par la porte des escaliers de service. Larnagol rentra chez lui, et de sa bibliothèque, séparée du boudoir de sa femme par une tapisserie, entendit le duo d'amour, que jadis il avait murmuré à la même place que le prince Tchernikoff. Il y avait quelques variantes; sa femme se plaignait de sa brutalité, et le prince lui proposait de l'enlever, de l'emmener chez lui, là-bas, en Russie, de laisser son « argent » en « rançon au mari. » Elle hésitait; lui, se faisait plus suppliant. Il partait le lendemain, qu'elle le suivit. « Nous sommes l'un à l'autre depuis toujours... Votre premier amour ne compte pas; vous avez cru l'aimer... vous ne l'aimiez pas... vous n'avez jamais aimé que moi... » Et elle répondait oui, et elle tendait ses lèvres aux baisers de l'autre... « Princesse, répétait-il, vous serez princesse... » Et elle se laissait aller: « Eh bien, ce soir à la gare à minuit. » Larnagol avait d'abord voulu les tuer, puis il avait eu cette idée terrible et brutale pour son honneur de soldat: « Si je la tue, j'hérite de sa fortune... Elle l'a voulu ainsi dans le contrat... Que dira-t-on? » Et il se butta là contre, n'ayant pas assez de présence d'esprit pour réfuter cette objection qui se dressait, toujours, partout, devant lui, obsédante, l'arrêtant, l'impatientant, mais ne se laissant pas entamer. Plus calme, il y eût vu plus clair, peut-être; mais en ce moment il ne songeait qu'à cela, et comme un refrain, cette pensée revenait: « Si je la tue, j'hérite de sa fortune. Et c'est pour ses millions que je l'aurai tuée après m'être fait épouser par elle... » Et puis, il avait raison, elle ne l'avait jamais aimé; ils n'étaient pas faits l'un pour l'autre; lui, le soldat voué au devoir; elle, la millionnaire, faite pour les fêtes, pour les plaisirs.

» Le soir même, il demandait à partir pour le Tonkin, par dépêche, à la place d'un de ses amis qui était tombé brusquement malade, au moment où il devait s'embarquer. Il n'avait pas dit adieu à sa femme. A quoi bon? Elle lui avait menti une dernière fois, prétextant une

soirée. Il avait feint de le croire. Ils se retrouvèrent tous trois, à minuit, partant par le même train; lui, pour Rochefort; elle et son prince pour Paris. Lui, il fit semblant de ne pas les reconnaître; il était sur le quai de la gare, en tête de sa compagnie. Il voulut entrer avec ses soldats dans le fourgon malpropre et jonché de paille qui allait les emporter. Tous, et lui aussi, ils étaient la tête à la fenêtre, regardant, pour la dernière fois peut-être, ce pays qu'ils avaient aimé. Enfin, un coup de sifflet retentit, le train s'ébranla: Vive la France! criaient ses compagnons en guise d'adieu; et lui aussi il répéta: « Oui, vive la France!... » et sa voix se brisa dans un sanglot, tandis qu'il murmurait à voix basse: « Il ne me reste plus qu'elle de tout ce que j'aimais! »

O. GOURDIN.

THÉÂTRE DE CAHORS

Samedi 6 février 1886.

Lucie de Lamermoor

Opéra en 4 actes de Donizetti.

LES NOCES DE JEANNETTE

Opéra-comique en un acte.

Musique du 7^{me} de ligne.

(de 3 à 4 heures.)

PROGRAMME DU DIMANCHE 7 FÉVRIER 1886.

Le Lorrain (pas redoublé)	Leroux.
Les Diamants de la Couronne (ouverture)	Auber.
Les Mille et Une nuits (Valse)	Strauss.
L'Etoile du Nord (fantaisie)	Meyerbeer.
Bella Bocca (Polka)	Weldtenfel.

Rayrac (Lozère), le 9 juillet 1885. La santé pour trente sous! Je manquais d'appétit, j'avais dans l'estomac une sensation de défaillance effrayante, avec tiraillements douloureux et crampes et j'avais dans la bouche une saveur très désagréable. La nourriture semblait augmenter cette défaillance à tel point qu'après chaque repas, je tombais assoupi. Mes yeux étaient caves et jaunâtres, j'étais toujours fatigué; idées noires, vertiges, constipation, peau sèche et brûlante, etc. Le mal était arrivé à un tel point que je vomissais tout ce que je prenais, je croyais ma fin prochaine, tant je souffrais. Enfin, j'eus la bonne idée d'essayer vos Pilules suisses; après en avoir pris une boîte à Fr. 1.50, j'ai été complètement rétabli. Recevez mes félicitations pour votre remède, qui m'a rendu la vie et je vous autorise à faire de ma lettre tel usage qu'il vous semblera. Echaubard, Directeur de l'école publique; à M. Hertzig, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

M. Sentein, curé à ILLARTEIN, canton de Castillon (Ariège), écrit à la *Pharmacie Continentale* de Paris: « Monsieur le Directeur, dans l'intérêt de l'humanité, je vous autorise à donner la plus grande publicité à la note que, dans ma dernière lettre, j'ai consacrée à rendre hommage à l'efficacité réelle et merveilleuse des Pilules et Dragées Russes; vous ne pouvez trop accentuer les termes de ma vive reconnaissance. »

VOULEZ-VOUS TOUSSER?

Prenez les **Pastilles BRACHAT**, à la Sève de pin, au Lactucarium et à la Codéine. Ces pastilles, d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures: toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluches, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies et inflammations des voies respiratoires.

La boîte, 1 fr. 50 franco, contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la pharmacie BRACHAT, 61, rue Layaite, Bordeaux.

Demander les **Pastilles BRACHAT** dans toutes les bonnes Pharmacies.

Contre le **PHYLLOXERA**
Sulfure de Carbone.
Sulfocarbonate de Potassium.
FABRICATION ET VENTE:
USINES DE L'ALBA
à BERGERAC (DORDOGNE)

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharm., 102, r. Richelieu, PARIS, & Pharm.

BOURSE. — Cours du 6 février.

3 0/0	81 25
3 0/0 amortissable (ancien)	83 65
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	107 00
4 1/2 0/0 1883	109 05
Dernier cours du 5 février.	
Actions Orléans	1,357 50
Actions Lyon	1,260 00
Obligations Orléans 3 0/0	386 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	315 00
Obligations Lombardes (jouissance...)	319 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	324 00

PÉPINIÈRES SÉGUELA

Près du Pont Valentré, à Cahors.

(20 hectares en culture d'Arbres et Vignes Américaines).

MISE EN VENTE DES RIPARIAS

Boutures 1^{er} choix de 0^m50 de long, 30 fr. le mille.

Les Riparias à gros bois et à larges feuilles (Tomenteux et grands Glabres) de mes Vignobles de Cahors et de Langlé, près Caillac ont été primés par la Société agricole et industrielle du Lot en 1885. Cette récompense atteste suffisamment avec quelle vigueur de résistance ces plants se comportent dans nos terrains du Lot. La greffe qui effraye tant de propriétaires y réussit très bien, même faite par des personnes inexpérimentées, lorsqu'elle est pratiquée dans de certaines conditions, que je me fais un plaisir de communiquer. Je me charge d'ailleurs du greffage des plants sur place, à l'entreprise et payable après la reprise, moyennant 0 fr. 05 par greffe réussie.

Nota. — Mon Etablissement autrefois en face l'Hospice est situé même rue, près le Pont Valentré.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

USINE A VAPEUR

CRÈME DE NOIX BOUTET

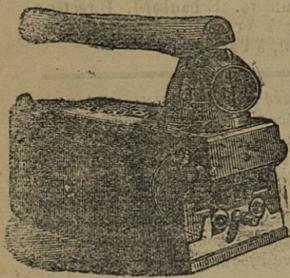
Liqueur tonique et caticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : **STANISLAS BOUTET A CAHORS**

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque
6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Économie, Propreté, Salubrité

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habilllements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

Gravelle • Goutte • Rhumatismes

GUÉRISON PROMPTE ET ASSURÉE PAR LA
POUDRE SAINT-AUBIN A L'ASPARAGINE
(Extrait de Pointes d'Asperges)
Recommandée par les Célébrités médicales et n'offrant aucun danger de répercussion sur les organes essentiels. Nous offrons des preuves aux personnes qui le desirant.
Prix (franco) : 4 fr. la Boîte et 6 fr. la double boîte. — S'adr. à M. SAINT-AUBIN, Ph^o - Chimiste à REIMS.

Ministère de la guerre SERVICE DES LITS MILITAIRES Avis au public

Le 15 février 1886 à une heure de relevée, il sera procédé dans une des salles de l'Hôtel de l'Intendance, à Paris, rue St-Dominique, n° 18, à l'adjudication publique de l'entreprise des lits militaires pour une période de quinze années à partir du 1^{er} avril 1886.

Les personnes qui désireront concourir à cette adjudication pour un, deux ou trois arrondissements de fourniture devront faire parvenir avant le 7 février 1886, terme de rigueur au Sous-Intendant militaire chargé du service des lits militaires à Paris, une demande d'admission accompagnée des pièces dont la production est prescrite par le cahier des charges dont on pourra prendre connaissance, ainsi que du règlement sur l'exécution du service, dans les bureaux des directeurs du service de l'Intendance des places énumérées dans l'avis au public du 30 janvier 1886. Toulouse, le 4 février 1886.

L'Intendant M^e Directeur,
Signé : ROSSIGNOL.

AVIS

M. SALINIÉ, ancien maître l'hôtel, 7, rue St-Maurice, Cahors, à l'honneur de prévenir le public, qu'il vient d'avoir la représentation d'un des plus grands domaines de l'Hérault, pour les **Plants Américains** de toutes les variétés et choix, qu'il pourra fournir promptement à des prix très avantageux et garantir les espèces.

PLANTS AMÉRICAINS SORTANT DES PROPRIÉTÉS

J. COMBETTE,
DE FRONTIGNAN

le mille.
Jacquez fructifères racinés, à 90 fr.
Jacquez fructifères en bout., à 20 fr.
Riparias Fabre, tomenteux :
— Géant en racinés, à 80 fr.
Riparias en boutures, à 20 fr.

Ces PLANTS sont garantis sur facture.

S'adresser à M. CAYREL, représentant à CAHORS, rue Fénélon, n° 12.

PLANTS AMÉRICAINS

Ahybrides Français
RIPARIA GLOIRE DE MONTELLIER
Alicante Henri Bouchet

PAUL ESTÈVE, PROPRIÉTAIRE,
rue Nationale, 19, Montpellier.

Tous ces cépages sont garantis authentiques, les paquets sont munis d'un plomb portant la marque ci-contre.



L'Elixir de William Lason est le seul efficace remède, pour faire pousser les cheveux, pour fortifier le bulbe pileux et pour donner de la vitalité aux petits cheveux. Se méfier des contrefaçons, exiger le nom de « William Lason »
Prix, le flacon : 6 fr.

Dépôt à Cahors, chez M. Blanc, Galerie de Fontenille.

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Bains. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS DE VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.
SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des Liqueurs des R. P. Céléstins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

Le propriétaire-gérant, Laytout.

MAISON BLANC

COIFFEUR-PARFUMEUR

Galerie de Valon, Cahors.

SALON DE COIFFURE AU 1^{er}.

Produits spéciaux : Teintures du D^r Tomson de Bruxelles. — Poudre épilatoire. — Eau des Circassiennes. — William Gasson's Celebratel. — Hair-Elixir; croissance des cheveux, du D^r de Londres; éponges de Venise et cravates.

M. BLANC, donne des leçons de coiffure à domicile et à son salon.

PÉPINIÈRE RURALE

Cahors 1885, Médaille d'Or



La plus haute récompense décernée aux vignobles du Lot

CRÉÉE EN 1878, PAR M. BRU,

Membre de la Société Agricole et Industrielle du Lot.

Les plants américains ne s'adaptent pas au climat du département du Lot ne sont pas cultivés dans cette pépinière. On ne cultive que ceux qui conviennent le mieux aux terres du pays. Si on peut indiquer la nature du terrain où l'on veut établir une vigne américaine, il sera donné des renseignements précis sur le choix des cépages auxquels on devra donner la préférence.

Voudrait-on faire greffer les plants américains, il sera fourni et envoyé sur les lieux des greffeurs offrant toutes garanties.

Adressez les demandes à M. BRU, Pierre, propriétaire-cultivateur, à Lamagdeleine, par Cahors (Lot).

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS AMÉRICAINS

PRIX-COURANT 1885-1886

VIGNES FRANCO-AMÉRICAINES. PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS.			VIGNES AMÉRICAINES. PLANTS RACINÉS ET BOUTURES.			
	le c.	le m.	Boutures		Racinés	
			le c.	le m.	le m.	
Alicante Henri Bouchet	40	350	Riparia Portalis au gloire de Montpellier	4 f	324	120
Auxerrois à côte verte	40	350	Riparia tomenteux	3	25	110
Meuzat noir	35	325	Riparia Fabre (grande feuille).	3	25	90
Cinsaut ou Pense noir	40	350	Riparia Fabre (2 ^e choix)	2	15	70
Petit Bouchet	40	350	Solonis	4	35	
Chassale Doré	40	350	York Madeira	4	35	
Chaloché ou folle Blanche	40	350	Vialla	10	100	
Clairette à gros grains	40	350	Rupestria (large feuille)	3	25	
Sémillon Blanc	40	350	Taylor	3	25	
BOUTURES DE VIGNES FRANÇAISES pour greffer à 0 ^m 50 ^e de long.			Herbemont le meilleur des producteurs directs pour le Lot.			
Alicante Henri Bouchet	3	20	Cunningham	3	25	180
Mérou ou Auxerrois à côte verte	3	20	Jacquez à gros grain	3	25	120
Merlot et Cabernet Sauvignon	3	20	Othello	3	25	100
			Noah	6	50	

GARANTIE DE L'AUTHENTICITÉ DES CÉPAGES LIVRÉS.

Méfiez-vous des personnes qui se disent représentants de M. Bru. M. Bru n'a point de représentants à Cahors.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

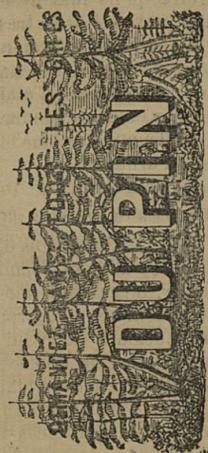
COSTUMES D'ENFANTS

LUCETTE BATAILLE

TAILLEUSE

CAHORS, rue du Lycée, n° 21 — Au 1^{er} étage

PRIX MODÉRÉS



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS
dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement
la base.
Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la
GRANDE CHARTREUSE.



On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.